

R A P P O R T A N N U E L



1994

MUSICACTION

L'ENREGISTREMENT SONORE

Jurys	2
Compagnies accréditées	3
Producteurs reconnus	4
Prêts Jury	4
Bourses-démo	5
Bourses à la relève	6
Aide aux auteurs et aux compositeurs	7

LE VIDÉOCLIP	8
--------------------	---

LA RADIO SOUSCRITE	9
--------------------------	---

LA TOURNÉE INTERNATIONALE	9
---------------------------------	---

COMMERCIALISATION À L'ÉTRANGER	10
--------------------------------------	----

DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES	11
-------------------------------------	----

DISTRIBUTION D'ENREGISTREMENTS SONORES DE MUSIQUE SPÉCIALISÉE	11
--	----

LE FINANCEMENT	12
----------------------	----

LES CERTIFICATIONS	13
--------------------------	----

L'ÉQUIPE	15
----------------	----

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION	16
-----------------------------------	----

LE RAPPORT DU PRÉSIDENT	17
-------------------------------	----

LE RAPPORT DES VÉRIFICATEURS	18
------------------------------------	----

LE BILAN	19
----------------	----

L'ÉTAT DES RÉSULTATS	20
----------------------------	----

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS	21, 22, 23
--	------------

PRÊTS, BOURSES ET FRAIS GÉNÉRAUX	24
---------------------------------------	----

RAPPORT ANNUEL

Pour l'exercice se terminant le 31 mars 1994:

4211 Ste-Catherine Ouest
Westmount (Québec)
H3Z 1P6

À compter de juillet 1994:

La Fondation Musicaction
455 Saint-Antoine Ouest, suite 209
Montréal (Québec)
H2Z 1J1

Vérificateurs: Price Waterhouse

Conseil d'administration:

Michel Gélinas (président)
André Di Cesare (vice-président, industrie)
Paul-Émile Beaulne (vice-président, radiodiffuseurs)
Shelley Stein-Sacks (trésorier)
Lise Aubut (secrétaire)
Rosaire Archambault jr.
Michel Bélanger
Diane Juster
Daniel Lafrance
Roger Laurendeau
Ian MacLean
Carol Roy
André St-Amand

Sauf pour les compagnies ou les producteurs bien structurés et pour les artistes dont la valeur commerciale est établie, les bourses et les prêts **MUSICACTION** sont soumis à l'évaluation de jurys, qui font au conseil d'administration une recommandation positive ou négative sur la qualité artistique des oeuvres soumises. Chaque dossier rejeté lors d'une première séance est soumis à un second jury. Il n'est écarté définitivement qu'après deux refus successifs. Le conseil étudie ensuite les demandes acceptées, analyse les budgets qui les accompagnent et détermine le montant de l'aide qui sera offerte. **MUSICACTION** a constitué un fichier des personnes de l'industrie appelées à siéger sur les jurys. Il est constitué de trois catégories de membres:

- les radiodiffuseurs, soit les personnes qui exercent le métier d'annonceur, de directeur musical, de directeur de la programmation, de disothécaire etc;
- les employés de maisons de disques, soit les directeurs artistiques, les directeurs de marketing ou des ventes etc;
- et enfin les professionnels de l'industrie, dont les agents d'artistes, les publicitaires, les producteurs, les journalistes spécialisés etc.

Ces personnes, dont ont trouve la liste plus bas, ont fait connaître d'avance à **MUSICACTION** leur intérêt pour la ou les catégories musicales qui les intéressent. Ils sont convoqués par groupe de quatre à six personnes, dont au moins un représentant de chacune des catégories. Leur prestation est bénévole.

MUSICACTION a tenu à Montréal, à Vancouver et à Sudbury plus de 42 séances de jurys durant les douze derniers mois, réparties selon les catégories suivantes:

Séances de jurys par catégorie

Rock-Pop/AC	31
Jazz	3
Nouvel-Âge	3
Classique	2
Rock Alternatif	3

Merci aux professionnels suivants qui ont bien voulu prêter leur concours et leur compétence à l'une ou plusieurs de ces séances.

Lee Abbott, Eric Allain, Jules Amyot, Eric Arson, Jamil Azzaoui, Hun Bang, Pierre Bazinet, Louise Beaudoin, Marc Beaulieu, Daniel Beaumont, Gilles Bédard, André & Lucille Bédard, Alice Bélanger, Dany Béliveau, Danielle Bernard, Claude Bernatchez, Martine Bérubé, Stéphanie Bilodeau, André Boileau, Pierre Boivin, Luc Boivin, Daniel Boivin, Pierre Bonneville, Roland Bouchard, Nicolas Bouchard, Nadine Bouché, Sylvain Boudreault, Manuel Brault, Michel Brazeau, Guy Brouillard, Serge Brouillette, Pascal Brunet, Nicolas Carbone, Luc Caron, Léo Denis Carpentier, Luc Casavant, Richard Cayer, Claude Chaput, Alain Chartrand, Jean Clavet, Marc Coiteux,

Gilles Collin, Sylvain Cormier, Michel Corriveau, Louis Côté, Dominique Cournoyer, Sylvain Coutu, Michel Daigle, Yves Daniel, Denis Daoust, Richard De Grandmont, Jerry De Villiers, Yves Décary, Michael Delaney, Marc Delorme, Denis DeMacedo, Luc Demers, Lyne Denault, Pierre Derek, Françoise Desbiens, Daniel Deshaime, Denis Desmarchais, Eve Déziel, Antonello Didomenico, Pierre Dionne, Vincent Dionne, Michel Donato, Louise Dorais, Jean-François Doré, Claude Dornier, Martine Doucet, Pierre Dragon, Raymond Du Berger, Gabriel Dubé, Pierre Dubord, John Dufour, Yvon Dufour, Gaston Dugas, Pierre Dumont, Bernard Duplessis, Alain Dupuis, Marc Durand, Carol Duval, Bruce Edwards, Gaétan Essiambre, Jean-François Fabiano, Jean-Guy Faucher, Steve Faulkner, Jean-François Fillion, Heydi Fleming, Normand Fontaine, Guylen Fortin, Denis Fortin, Lucien Francoeur, Claude Gagné, Germain Gagnon, Lise Gagnon, Claire Galarneau, Marie Gamache, Richard Gamache, Gilles Gariépy, Serge Gauthier, France Gauthier, Germain Gauthier, Toby Gendron, Michel Gendron, Pierre Gendron, Mario Girard, Monique Giroux, Pierre Gladu, Yvon Grondin, Denis Grondin, Agnès Grossmann, Daniel Guérard, Diane Guérin, François Hamel, Christian Hamel, Jean Hould, Ronald Houle, Pierre Houle, Jean-Pierre Isaac, Bruno Jobin, David Jobin, Andrée Joffroy, Daniel Juneau, Alain Karon, John Kennedy, Neil Kushnir, François L'Herbier, Jean-Guy «Chuck» Labelle, Sylvie Lachance, Yves Ladouceur, Robert Lafond, Luc Lafrance, Richard Lafrance, Sylvain Lafrenière, Yves Lagacé, Caroline Lagueux, André Lallier, Daniel Lalonde, Michel Lalonde, Jean-François Lalonde, Gérard Lambert, André Lambert, Alain Lamontagne, Jean Lamothe, Pierre Lamoureux, Jacques Langevin, Jacques Languirand, Yves Lapiere, Serge Laporte, Yves Laramée, Marie Lavoie, Michel Le François, Monique Lebel, René Leblanc, Martin Leclerc, Richard Leduc, Daniel Leduc, Jean-Pierre Leduc, Roland Lefebvre, Jean-Richard Lefebvre, Mario Lefebvre, Claude-Sylvie Lemery, Jean Lemieux, Paul Lepage, Françoise Lessard, Marc-André Letourneau, Paul Lévesque, Michel Lizotte, Serge Locas, Richard Loiselle, Rachel Lussier, Daniel Madore, Michel Marceau, Pierre Marchand, Luc Martel, Alain Martineau, Jean Massicotte, Mario Masson, Lucie Ménard, Pierre Mercier, Vincent Messenger, Richard Michaud, Jacques Michel, Jean Millaire, Régis Milot, René Moisan, Geneviève Moreau, Stéphane Morency, Raymond Morin, Gilbert Morin, Suzanne Munger, Pierre Nantel, Johanne Nichols, Jean-François Nollin, Paul O'Neill, Paul Pagé, Danièle Papineau-C., Robert Paquette, Mario Paquin, François Paré, Pierre Parent, Michel Payment, Denis Pellerin, Marie Denise Pelletier, Richard Pelletier, Marc Pérusse, Gilles Pételle, Luc Phaneuf, Louis Pilon, Gilles Pinard, Diane Pinet, Donald Plante, Alain Plourde, Louis Poliquin, Daniel Potvin, Daniel Poupard, Bernard Primeau, Garry Quadros, Jacques Racine, Marc Racine, Claude Rajotte, Lise Raymond, Francis Reddy, Sylvain Renzo, Guy Rhéaume, Micheline Ricard, Lise Richard, Maurice Richard, Claude Rivest, Colette Roger, Daniel Rolland, Bernard Rousseau, Bertrand Roux, Carol Roy, Rolande Royer, Pierre Saint-Georges, Claude Samson, Laurent Saulnier, Chantal Simard, Guy Simard, Marc Soucy, Jacques St-Onge, Pierre (Bill) St-Georges, André St-Pierre, Bill Szawlowski, Manuel Tadros, Paul Tanguay, Ian Terry, Marie Tétrault, Jocelyn Therrien, Steven Tracey, Alain Traversy, Ronald Tremblay, Ian Tremblay, Michel Tremblay, François Tremblay, Pierre Tremblay, Guy Trépanier, Marie Trudeau, Suzy Turcotte, Gilles Turmel, Jehan-V Valiquet, Gilles Valiquette, Benoit Vanasse, Pascal Vanasse, Robert Végiard, Maurice Velenosi, Mireille Vézeau, Serge «Max» Vincent, Luc-André Vincent, Carl «RAZ» Woychuk.

Les programmes de **MUSICACTION** permettent avec ces intervenants des relations qui sont placées sous le signe de la continuité. Les compagnies accréditées peuvent présenter à **MUSICACTION** l'ensemble de leurs besoins pour l'année en matière d'enregistrement sonore et se voir allouer un budget maximum de 150 000 \$ par année financière pour l'ensemble de ces besoins. Il est ainsi possible à ces compagnies d'effectuer une planification de leur production sur une base annuelle sans risquer de se voir refuser un projet pour des raisons d'indisponibilité de fonds.

Une maison de disques qui remplissait les conditions suivantes au 31 mars 1993 pouvait se qualifier en vertu de ce volet du programme de l'enregistrement sonore:

- exister depuis au moins deux ans, disposer de sa propre étiquette et avoir la production de disques comme principale activité;
- avoir au moins trois artistes signés en production et non en licence. Tout accord de licence avec des artistes doit être en sus des trois artistes en production.
- avoir produit, dans les deux dernières années au moins deux albums dont les ventes combinées ont atteint 30 000 copies;
- être propriétaire des bandes maîtresses financées par le programme;
- disposer d'un accord de distribution valable pour toute la production sous son étiquette;
- être en mesure de démontrer aux enquêteurs financiers de **MUSICACTION** qu'elle dispose de ressources suffisantes pour financer sa part de 50 % des coûts d'enregistrement.

Les compagnies suivantes ont bénéficié de ce volet durant l'exercice financier:

Les Disques Audiogramme Inc.
Montréal (Québec)

Les Disques Star Records Inc.
Montréal (Québec)

Les Productions Guy Cloutier Inc.
Montréal (Québec)

Les Productions Pierre Tremblay
Montréal (Québec)

Les Productions Daniel Lafrance
Montréal (Québec)

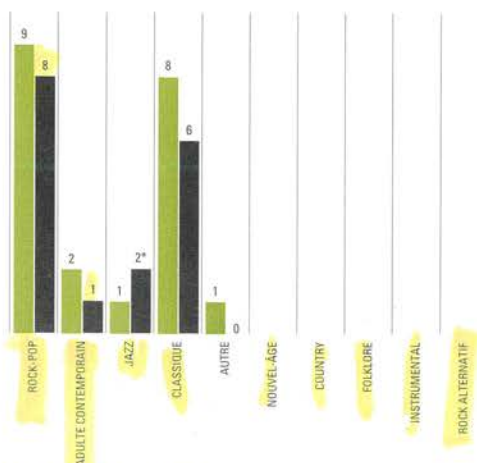
Art Com Musique
Montréal (Québec)

Enregistrements Analekta Inc.
Montréal (Québec)

Cette année **MUSICACTION** a reçu 21 demandes des compagnies accréditées et en a accepté 17. Voici la liste des dossiers retenus:

QUÉBEC:

ALAIN CARON, CHANTAL BLANCHET, ISABELLE BOULAY, NORMAND BRATHWAITE ET LES TÊTEUX, JIM CORCORAN, MICHEL CUSSON & THE WILD UNIT, ANGÈLE DUBEAU, DUBEAU/MARION/HAMELIN, ENSEMBLE AMATI, ENSEMBLE ANONYMUS, ANDRÉ LAPLANTE, ROCK LARUE, BREEN LEBOEUF, LE QUATUOR ALCAN, MARIE PHILIPPE, TANGO TANGO, ZÉBULON.



DEMANDES REÇUES: 21

DEMANDES ACCEPTÉES: 17

* dont une demande reçue dans le précédent exercice financier

PRODUCTEURS RECONNUS

Au cours du dernier exercice un producteur qui ne rencontrait pas les critères d'admissibilité d'une compagnie accréditée pouvait, au même titre que cette dernière, obtenir un prêt participatif par approbation directe c'est-à-dire sans avoir à se soumettre aux jurys, d'un maximum de 75 000 \$ dans la mesure où il a produit personnellement, dans les deux années précédentes, au moins deux albums dont les ventes combinées ont atteint au moins 30 000 unités. Ce producteur ne pouvait toutefois pas disposer de plus de 75 000 \$ au cours de l'exercice.

Une maison de disques pouvait également solliciter un tel prêt dans la mesure où le dossier porte sur un artiste dont elle a déjà sorti un disque et que cet enregistrement a connu suffisamment de succès de vente pour avoir remboursé ses coûts de production.

MUSICACTION a reçu 28 demandes en approbation directe et en a accepté 20. Voici la liste des dossiers retenus:

QUÉBEC:

CARL AUBUT, DAN BIGRAS, GERRY BOULET, SYLVAIN COSSETTE, FRANCE D'AMOUR, LUC DE LAROCHELLIÈRE, CLAUDE DUBOIS, HART ROUGE, LA BOTTINE SOURIANTE, JOANE LABELLE, LAYMEN TWAIST, MACADAM, NICOLAS MARANDA, NANCY MARTINEZ, MITSOU, TEREZ MONTCALM, MARIE DENISE PELLETIER, BRUNO PELLETIER, DENIS RAINVILLE, MARIE-FRANCE THIBEAULT.

PRÊTS JURY

Ces prêts sont accessibles à tout artiste ayant amorcé une carrière ou qui a déjà bénéficié d'une bourse à la relève de **MUSICACTION**.

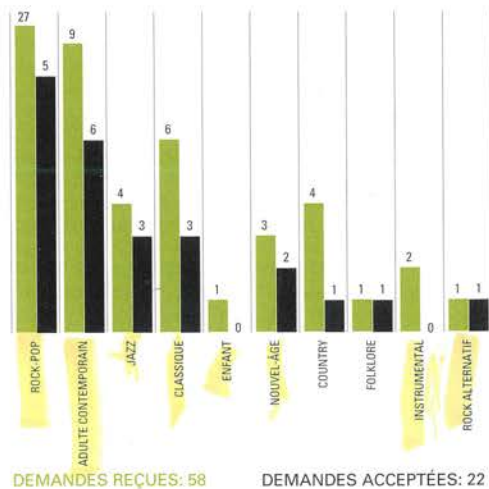
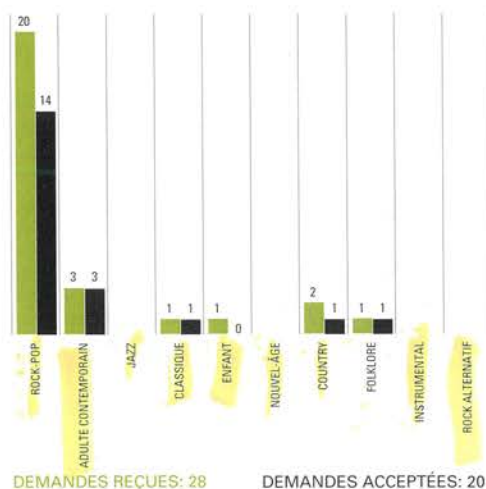
La demande peut provenir de tout artiste, producteur, gérant, maison de disques ou compagnie de production qui accepte de mener le projet à terme.

Le montant d'aide pour un prêt jury est d'un maximum de 32 500 \$ et doit représenter 50 % du coût total de la production audio-vidéo. Le demandeur doit donc engager dans la réalisation de cette bande au moins autant d'argent qu'il souhaite en obtenir de ce programme.

MUSICACTION a reçu 58 demandes, en a accepté 22. Voici la liste des dossiers retenus:

QUÉBEC:

BANLIEUE ROUGE, BENJAMIN, DENNY CHRISTIANSON BIG BAND, FIGARO, EVA, CATHERINE KARNAS, ROBERT LAFOND, J.-F. LAMOTHE, ÉRIC LAPOINTE, SERGE LAPORTE, SERGE LÉPINE, ROBERT LEROUX, LE SUROIT, ANNE LÉTOURNEAU (SHÉHÉRAZADE), MICHEL LOUVAIN, MANGE L'OURS MANGE, DANIELLE MARTINEAU, BERNARD PRIMEAU JAZZ ENSEMBLE, RÉPERCUSSION, RITA RITA, ROSS-MARIN, GILDOR ROY.



Les bourses-démo **MUSICACTION** sont destinées à la relève, c'est-à-dire à des artistes qui n'ont pas encore sorti de disque. L'artiste seul, qu'il soit individu ou groupe, peut se porter demandeur dans le cadre de ce programme. Il est fait preuve de flexibilité dans le cas d'artistes ayant fait partie d'autres groupes au préalable.

Elles sont de 500 \$, avec une limite de deux bourses par artiste.

Elles constituent un «encouragement» pour le demandeur et soulignent l'intérêt que présente son travail. L'aval de **MUSICACTION** à son projet peut lui servir de support dans ses démarches auprès des maisons de disques, qui ne souhaitent d'ailleurs pas recevoir de démos «sur-produits».

Les démos soumis à **MUSICACTION** sont généralement suffisamment valables en raison des moyens techniques dont on peut disposer à domicile pour faire ressortir la qualité du texte, de la musique et de l'interprétation. Le demandeur est invité à utiliser la bourse soit pour développer de nouveaux titres s'il en est à sa première bourse, soit pour se faire faire du matériel promotionnel, soit pour préparer un démo plus étoffé en vue de solliciter une bourse à la relève (voir plus loin), à sa guise, si ses démarches auprès des maisons de disques n'ont pas produit de résultats.

MUSICACTION a reçu 283 demandes et en a accepté 65 dont voici la liste par province:

QUÉBEC:

JENIFER AUBRY, BACCHUS, PAUL BARACAT, BLUE NIGHT, BORDEAUX, ANDRÉE BOUDREAU, DANNY BOUDREAU, MANON BRUNET, ROQUE CARBAJO, NADINE CUNNINGHAM, CÉLINE DELISLE, DUBMATIQUE, NANCY DUMAIS, RENÉ FLAGEOLE, RICHARD GAGNON, GENERAL FLIRT, GROS MINET, KARAM, CARINE KARKOUR, KOEN NYS QUINTET, LABYRINTHE, RÉGENT AMOUREUX, CHANTALE LAROUCHE, BRIGITTE LATERREUR, PIERRE LAVIGNE, LES ENFANTS TERRIBLES, LES SECRÉTAIRES VOLANTES, RICHARD LÉVEILLÉ, GENEVIÈVE MARIN, LUCIE MICHAUD, JULIE MILGRAM QUINTET, RUSSELL MOREAU, MIKE MURRAY, CHRISTIAN NADON, OSEZ..., PENELOPE, PLEIN FOUET (2), MARYLÈNE RABY, GENEVIÈVE RENAUD, NATHALIE RENAULT, DENIS RICHARD, SEREY, SHOK, STEEVE ALAIN, SUSPECT, SYLVAIN, TED WERREN QUARTET, TÉTRAULT ET LEVAC, JEAN-FRANÇOIS THIBAUD, TRIOXIDE (2), VIRTUS QUARTET, VOLT FACE, ZÉBULON.

ALBERTA:

GILBERT BÉRUBÉ, ROBERTA MICHELE

COLOMBIE-BRITANNIQUE:

PATRICK FILLION, DANIELLE HÉBERT

MANITOBA:

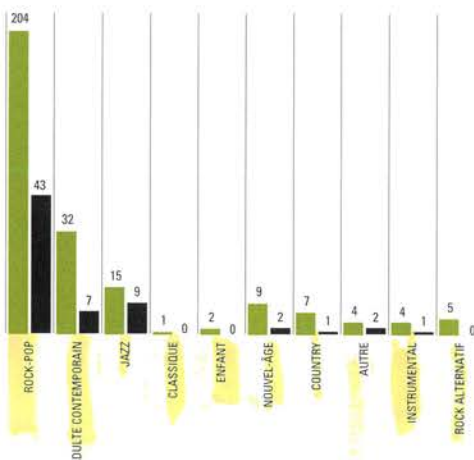
JOËLLE LAVALLÉE, MARCEL SOULODRE

ONTARIO:

THALIE D'AMOUR

SASKATCHEWAN:

JUDY PIOVESAN, CONSTANT POILIERE



DEMANDES REÇUES: 283

DEMANDES ACCEPTÉES: 65

BOURSES À LA RELEVÉ

Elles sont d'un maximum de 2 500 \$ pour un seul titre. Elles sont accordées à tout demandeur sans limite de nombre, pour la production d'une bande maîtresse destinée à l'obtention de passages radio pour faire connaître un artiste, développer sa carrière et assurer sa promotion.

Le demandeur n'est pas appelé à rembourser cette aide et **MUSICACTION** n'exigera de lui que le dossier des factures de production.

L'aide obtenue ne peut dépasser 50 % du coût de réalisation de cette bande maîtresse. Le demandeur doit donc engager dans cette réalisation autant d'argent qu'il souhaite en obtenir de ce programme d'aide. Aucun remboursement ne sera exigé si le demandeur s'est conformé aux dispositions de ce programme.

MUSICACTION a reçu 100 demandes, en a accepté 17. Voici la liste des dossiers retenus:

QUÉBEC:

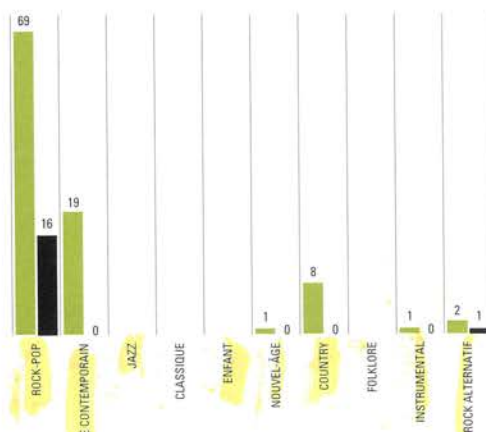
332 M/S, JENIFER AUBRY, ISABELLE BOULAY, DENISE RACHEL DION, LES SECRÉTAIRES VOLANTES, LOUISE ET LES GENTILS MEUSSIEUX, NICO MATISSE, JEAN-CLAUDE PAGE, RMD, ROBIN, ROSE NOCTURNE, RACHEL THERRIEN, ALAIN VEILLEUX, ZÉBULON.

MANITOBA:

MARCEL SOULODRE, MARIE-CLAUDE MCDONALD

NOUVEAU-BRUNSWICK:

ÉTIENNE DESCHÊNES



DEMANDES REÇUES: 100

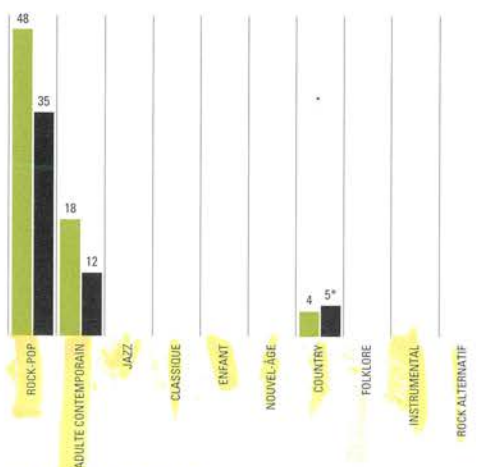
DEMANDES ACCEPTÉES: 17

Ce programme d'aide a pour but de stimuler la création de nouvelles chansons originales destinées à être endisquées. Pour être admissible, il suffit qu'une oeuvre inédite ait été incluse dans un album mis en marché et financé par **MUSICACTION**. L'aide est de 750 \$ par chanson enregistrée, soit 375 \$ pour les paroles et 375 \$ pour la musique. S'il s'agit d'une chanson écrite en collaboration avec un étranger, cette aide se limite à la partie canadienne de la collaboration. S'il y a plus d'un auteur ou plus d'un compositeur, chacun ne réclame que la part qui lui revient.

MUSICACTION a reçu 70 demandes et en a accepté 52 dont voici la liste:

QUÉBEC:

CARMELLE ADAM, DENO AMODEO (2), JEREMIE ARROBAS, JEAN-FRANÇOIS AUBÉ, PIERRE P. BELMAR, JEAN-PIERRE BONIN, JACQUES BRUNET, PIERRE BUNDOCK, BENOÎT CÔTÉ, YVES DECARY, CARL DU SAULT, CAROL DUVAL, JEAN GARNEAU, GILLES GOSSELIN, JACQUES JOLY, BRUNO LALONDE, LOUISE LAMARRE-LAMBERT, DOMINIQUE LANOIE, SERGE LAVOIE, FM LE SIEUR, MICHEL LECLERC, SIMON-SYLVAIN LEFEBVRE, ROBERT LÉGER, ROBERT LEROUX, PIERRE LÉTOURNEAU, GASTON MANDEVILLE, MARIE PHILIPPE, DANIEL MARSOLAIS, DANIEL MATTON, JEAN MILLAIRE, EMILIAN NEGREANU, RICHARD NIQUETTE, MARIE DENISE PELLETIER, YVES PRÉVOST, JEAN-GUY PRINCE (3), SERGE QUERETTE, NORMAN RACICOT, GUY RAJOTTE (2), CHANTAL RICHER, CHRISTIAN RIOPEL, ERICK RIOUX, BENOÎT SARRASIN, RICHARD SÉGUIN, ÉRIC SÉNÉCAL, JACQUES SÉNÉCAL, STÉPHANE TREMBLAY, MARIO TRUDEL.



DEMANDES REÇUES: 70

DEMANDES ACCEPTÉES: 52

* dont une demande reçue dans le précédent exercice financier

LE VIDÉOCLIP

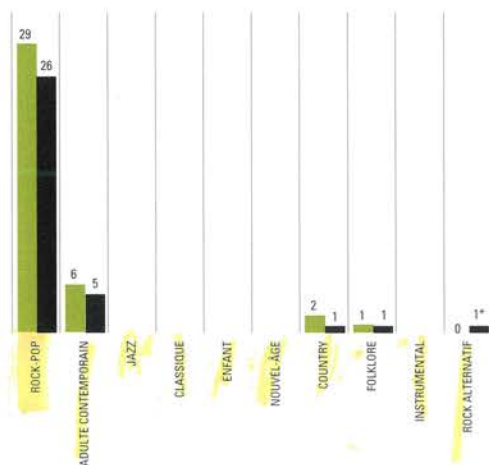
Les demandes d'aide au vidéoclip sont jumelées à celles de l'enregistrement sonore et doivent être prévues au moment du dépôt de celles-ci. Lorsque ces demandes doivent être soumises aux jurys, ceux-ci les évaluent en tenant compte des prévisions pour les vidéoclips qui y sont associés.

Ces prêts participatifs sont accessibles à toute maison de disques ou tout producteur de disque propriétaire de la bande maîtresse de la chanson qui sera filmée. L'aide demandée, d'un maximum de 15 000 \$, doit représenter 50 % du coût de réalisation du vidéoclip. Le demandeur doit donc engager dans la réalisation de ce projet autant d'argent qu'il souhaite en obtenir de ce programme d'aide, comme dans les autres programmes.

MUSICACTION a reçu 38 demandes d'aide et en a accepté 34. Voici la liste de dossiers financés:

QUÉBEC:

CHARLOTTE AVRIL: DIS, EST-CE QUE TU M'AIMES
BANLIEUE ROUGE: SENTINELLES
BENJAMIN: TRAVERSER EN SOLITAIRE
DAN BIGRAS: AIMONS-NOUS
BUNDOCK-LANOIE: C'EST L'ÉTÉ
BUNDOCK-LANOIE: NE ME DIS PAS
SYLVAIN COSSETTE: TU REVIENDRAS
FRANCE D'AMOUR: ANIMAL
LUC DE LAROCHELLIÈRE: KUNIDE
LUC DE LAROCHELLIÈRE: SI J'TE DISAIS REVIENS
CATHERINE KARNAS: LE VOYAGE EST LONG
JOANE LABELLE: LA RÈGLE DU JEU
ÉRIC LAPOINTE: TERRE PROMISE
LAYMEN TWAIST: HERVÉ, MÉLANIE ET MOI
LE SUROIT: LES BONS SOUVENIRS
MACADAM: SI TU VEUX BIEN DE MOI
NANCY MARTINEZ: LA MAÎTRESSE DE TES RÊVES
MARIE DENISE PELLETIER: INVENTER LA TERRE
PAUL PICHÉ: RESTE
PAUL PICHÉ: ELLE COURT
FRANCINE RAYMOND: PENSE À MOI
CHANTAL RICHER: DES LENDEMAINS
RIOPEL: REGARDER EN AVANT
RITA RITA: JE SUIS DOWN
STEF CARSE: COMME JE SUIS
VILAIN PINGOUIN: P'TITE VIE, P'TITE MISÈRE
VILAIN PINGOUIN: TU SEUL À SOIR
JESSIE: DANS LA VILLE
MARIE PHILIPPE: LAISSE-MOI T'AIMER
ROCK LARUE: LES ÉLECTIONS
RUDELUCK: FAUT PAS CRAQUER
RUDELUCK: PARLEZ-MOI D'AMOUR
PAUL SARRASIN: TOI TU DIS QUE C'EST MOI
TANGO TANGO: ÉPARGNE-MOI



DEMANDES REÇUES: 38

DEMANDES ACCEPTÉES: 34

* dont une demande reçue dans le précédent exercice financier

Ce programme permet la production d'émissions ou de séries d'émissions de radio souscrite de langue française axées sur la musique, le variété ou l'humour et destinées à l'industrie canadienne de la radio.

Les demandes peuvent provenir de tout animateur, producteur ou compagnie de production. Le projet doit être diffusé dans au moins deux marchés radiophoniques différents.

Types de projets et maxima:

- Capsules radiophoniques: une série minimum de 65 capsules d'une durée minimum de 60 secondes, pour une période minimum de 13 semaines; 6 500 \$.
- Série radiophonique: une série d'émissions de premier plan d'une durée minimum de 15 minutes, d'une durée minimum de 13 semaines; 13 000 \$.
- Série-événement: une série d'émissions précédant la diffusion d'un événement majeur, d'une durée minimum de 4 semaines; 20 000 \$.
- Captation et diffusion d'un concert (elle peut constituer un événement isolé); 10 000 \$.

De même que pour l'an passé, l'enveloppe budgétaire allouée à ce volet n'a pas été entièrement utilisée et, avec l'accord du ministère des Communications, les fonds restants ont été dirigés vers les programmes d'aide à l'enregistrement sonore et au vidéo-clip.

MUSICACTION a reçu 1 demande et l'a acceptée conditionnellement, toutefois ce projet a été annulé durant l'année.

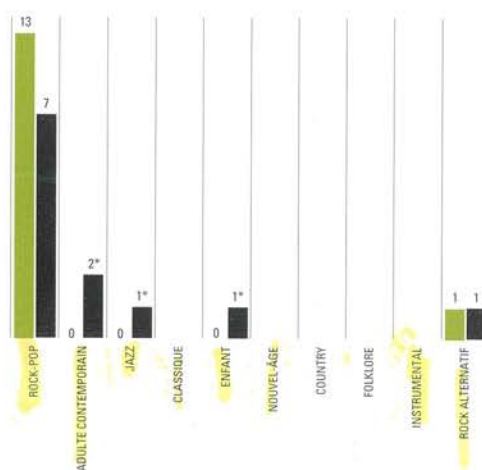
Ce programme sert à faciliter aux producteurs et aux maisons de disques le support et la promotion à l'étranger de disques canadiens de langue française par le biais de spectacles et de tournées dans le but de susciter des rentrées de fonds étrangers au Canada sous forme de royalties.

Trois catégories d'événements reçoivent le support de **MUSICACTION**: le showcase à Paris et la tournée de spectacles (maximum de 25 000 \$ pour chaque catégorie) ainsi que le showcase institutionnel (maximum de 10 000 \$). Dans chacun de ces cas, le demandeur doit disposer d'une invitation officielle. L'aide sollicitée de **MUSICACTION** peut atteindre 50 % des dépenses, sous réserve que la contribution privée (y compris les revenus étrangers) soit égale à la participation de **MUSICACTION** et qu'elle se limite à l'annulation du déficit. Le producteur pourra également choisir une participation de **MUSICACTION** à 50 % du déficit si cette formule est plus avantageuse pour lui.

MUSICACTION a reçu 14 demandes et en a accepté 12 dont voici la liste:

QUÉBEC:

LOUISE FORESTIER, GILLES VIGNEAULT, CARMEN CAMPAGNE, ALAIN CARON (LE BAND), BANLIEUE ROUGE, DAN BIGRAS, LES COLOCS, MANGE L'OURS MANGE, MICHEL RIVARD, RICHARD SÉGUIN, VILAIN PINGOUIN (2).



DEMANDES REÇUES: 14

DEMANDES ACCEPTÉES: 12

* ces demandes ont été reçues dans le précédent exercice financier

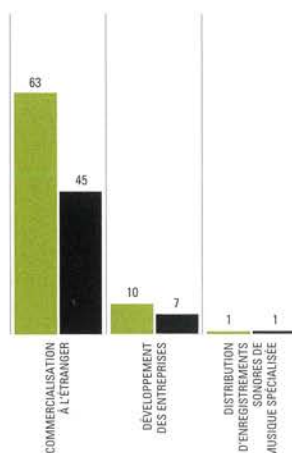
COMMERCIALISATION À L'ÉTRANGER

En octobre dernier, le ministère du Patrimoine canadien autorisait le transfert de responsabilité à FMC (FACTOR MUSICACTION CANADA) de trois volets qui étaient administrés par le ministère des Communications (MDC) dans le cadre du programme d'Aide à l'Enregistrement Sonore (PADES).

L'industrie canadienne de l'enregistrement sonore ne peut que tirer avantage de son expansion sur les marchés étrangers. L'aide à la commercialisation à l'étranger vise à accroître: la compétitivité des produits canadiens de la musique auprès des auditoires et des marchés internationaux; la visibilité et la compétitivité des entreprises canadiennes de l'enregistrement sonore à l'échelle nationale et internationale; l'accès des enregistrements sonores canadiens aux réseaux de distribution canadiens et étrangers. Le montant d'aide maximum est de 7 500 \$ au cours d'une année financière.

Des 63 demandes reçues (dont 31 par le PADES et 32 par **MUSICACTION**) 45 demandes ont été acceptées dont voici la liste:

ADISQ (MIDEM), APCM, ARCHAMBAULT MUSIQUE, ART COM MUSIC INC (2), DE MORTAGNE, DEL MONTE MUSIQUE (3), DIFFUSION I MEDIA, DISQUES STAR, DISTRIBUTION MUSICOR, ÉDITIONS BLOC-NOTES/NOTATION, ÉDITIONS ET DISQUES IMAGINE, ENREGISTREMENT ANALEKTA, INTERMÈDE COMMUNICATION, KARDIAK PRODUCTIONS (3), L'ÉQUIPE SPECTRA, LA MAISON DE DISQUES ISBA, LES DISQUES LEILA, LES DISQUES ARTISTE (3), LES DISQUES AUDIOGRAMME (2), LES DISQUES BYRON RECORDS, LES PRODUCTIONS FLASH ROSE, LES PRODUCTIONS FOLLE AVOINE (2), LES PRODUCTIONS MICHEL GENDRON (2), MUSI-ART (2), PGC MUSIQUE INC, PRODUCTION TSHINUAU ENR, PRODUCTIONS DANIEL LAFRANCE (2), PRODUCTIONS MUSICALES MEGAWATT (2), PRODUCTIONS NOVITA, PRODUCTIONS PIERRE TREMBLAY (2), UNIDISC MUSIC.



DEMANDES REÇUES: 74

DEMANDES ACCEPTÉES: 53

Dans le domaine du disque comme ailleurs, une saine gestion constitue l'atout majeur d'une entreprise. Ce volet du programme offre aux sociétés canadiennes une aide en vue de développer et d'améliorer leur plan de financement et de gestion à long terme de même qu'un support pour soutenir leur productivité et leur capacité de commercialisation. Ainsi, l'aide financière contribue à assurer aux entreprises de l'industrie canadienne de l'enregistrement sonore une plus grande notoriété et du même coup, à les rendre plus alléchantes aux yeux des investisseurs. Ce programme prévoit trois formes d'aide: **A.** Aide aux analyses d'entreprises - **B.** Aide aux initiatives d'envergure touchant la promotion, la distribution et la commercialisation. - **C.** Aide aux activités de perfectionnement professionnel.

Des 10 demandes reçues, 7 demandes ont été acceptées dont voici la liste:

LES FRANCOFOLIES DE MONTRÉAL, ASSOCIATION INTERNATIONALE DES CULTURES DU MONDE (2), ADISO, GROUPE M.P.L., O.C.I.D.R. (RENCONTRE '93), FICG (FESTIVAL INTERNATIONAL DE LA CHANSON DE GRANBY).

Le milieu culturel reconnaît la nécessité de soutenir la distribution des enregistrements sonores de musique spécialisée à contenu canadien, tant au Canada qu'à l'étranger. Étant donné l'étroitesse de ce marché, les maisons de disques hésitent à se lancer dans de tels projets car les risques sont élevés. Le présent volet vise à aider les distributeurs canadiens dans la distribution et la vente d'enregistrements de musique spécialisée provenant de maisons de disques ou de producteurs canadiens. L'appui pourra être offert aux entreprises canadiennes de distribution sous forme de participation financière directe à ses activités de distribution au Canada ou à l'étranger d'enregistrements sonores de musique spécialisée à contenu canadien. *Aux termes de ce programme, la *musique spécialisée* comprend la musique classique contemporaine, électro-acoustique, ethnographique à caractère d'archives et le jazz expérimental.

Une demande a été reçue par le PADES, cette demande a été acceptée par **MUSICACTION**.

DISTRIBUTION AMBIANCES MAGNÉTIQUES ETC. INC. (DAME)

LE FINANCEMENT

MUSICACTION dispose de trois sources majeures de financement:

- les entreprises privées de radiodiffusion qui, depuis septembre 1985, souhaitent utiliser volontairement ce moyen pour contribuer au développement du talent musical canadien dans le cadre de la réglementation du CRTC. La liste de ces sociétés qui appuient **MUSICACTION** présentement apparaît plus bas. Leurs contributions ont atteint près de 3 200 000 \$ depuis la naissance de **MUSICACTION**, dont près de 333 000 \$ pour l'exercice financier terminé au 31 mars 1994.
- le ministère du Patrimoine canadien, qui participe depuis septembre 1986 aux programmes de **MUSICACTION** dans le cadre de son Programme d'Aide au Développement de l'Enregistrement Sonore (PADES). Sa contribution a atteint maintenant un total de 11 170 000 \$.
- enfin, les entreprises et les producteurs de disques eux-mêmes qui, par leur remboursements, contribuent eux aussi à l'accroissement des ressources de l'entreprise d'une manière non négligeable. Ainsi, ces remboursements atteignent maintenant au-delà de 2 460 000 \$, dont 363 293 \$ pour l'année qui vient de se terminer.

MUSICACTION est fière de présenter la liste de ses commanditaires corporatifs et de leurs stations radiophoniques.

GROUPE COGÉCO:

CFGL-FM, Laval

RADIOMUTUEL INC:

CJMS-AM, Montréal
CJRP-AM, Québec
CJRC-AM, Outaouais
CJRS-AM, Sherbrooke
CKSM-AM, Shawinigan
CKRS-AM, Jonquière
CJTR-AM, Trois-Rivières
CKMF-FM, Montréal
CHIK-FM, Québec
CKTF-FM, Outaouais
CIMO-FM, Sherbrooke
CIGB-FM, Trois-Rivières
CJMM-FM, Abitibi ouest
CJMV-FM, Abitibi est
CJAB-FM, Chicoutimi

CHUM LIMITED:

CKIS-AM, Montréal
CHOM-FM, Montréal

STANDARD BROADCASTING CORPORATION LIMITED:

CJAD-AM, Montréal
CJFM-FM, Montréal

TÉLÉMÉDIA COMMUNICATIONS INC:

CKAC-AM, Montréal
CHLT-AM, Sherbrooke
CHLN-AM, Trois-Rivières
CKCH-AM, Hull
CJMT-AM, Chicoutimi
CITE-FM, Montréal
CITF-FM, Québec
CITE-FM, Sherbrooke
CFIX-FM, Chicoutimi
CIMF-FM, Hull
CHEY-FM, Trois-Rivières

MÉTROMÉDIA CMR INC:

CKVL-AM, Verdun
CKOI-FM, Verdun

DIFFUSION POWER:

CFLP-AM, Rimouski
CIKI-FM, Rimouski
CFZZ-FM, St-Jean
CFEL-FM, Montmagny
CJDM-FM, Drummondville

Certifications de la CRIA

Neuf albums dont **MUSICACTION** a participé au financement de la production se sont vus décerner une certification de tirage par la CRIA (Canadian Recording Industry Association) durant l'année.

DOUBLE PLATINE

1. **Marie Carmen** Miel et Venin

PLATINE

2. **Julie Masse** À Contre Jour

PLATINE

3. **Stef Carse** Achy Breaky Dance

OR ET PLATINE

4. **Daniel Bélanger** Les insomniaques

OR

5. **Joane Labelle** Histoire sans retour

OR

6. **Laurence Jalbert** Corridor

OR

7. **Collage** Collage

OR

8. **France D'Amour** Animal

OR

9. **Francine Raymond** Les années lumières



5 ●



6 ●



1 ● ●



3 ●



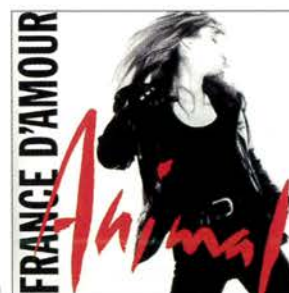
7 ●



2 ●



4 ● ●



8 ●



9 ●

- ● Double Platine
 ● Platine
 ● ● Or et Platine
 ● Or

Gala de l'ADISQ 1993

MUSICACTION a aussi participé au financement de trente-cinq productions mises en nomination dont treize victorieuses au 15^e Gala des Félix 1993, dont voici la liste:

- Alain Caron et le Band
– Album de l'année – jazz
- Angèle Dubeau – Glazunov
– Album de l'année classique
- Angèle Dubreu/A. Pierri
– Album classique – soliste et musique de chambre
- Daniel Bélanger, Les insomniaques
– Album de l'année, pop-rock
- Danielle Martineau, Rockabayou
– Album de l'année, folklore
- Francine Raymond, Les années lumières
– Auteur-compositeur de l'année
- Marie Carmen, Miel et venin
– Album de l'année, meilleur vendeur
– Spectacle de l'année, auteur-compositeur-interprète
– Interprète féminine de l'année
- Richard Séguin, Aux portes du matin
– Interprète masculin de l'année
- Robin et Stella, Les inséparables
– Album de l'année, enfant
- Steve Faulkner, Caboose
– Album de l'année, country/folk
- Vilain Pingouin, Roche et Roule
– Album de l'année, rock

Gala de la SOCAN 1993

MUSICACTION félicite les auteurs et compositeurs qui se sont mérité un prix lors du Gala de la SOCAN, (1993) pour les chansons les plus jouées à la radio. Les oeuvres suivantes figurent dans une production de disque financé par **MUSICACTION**:

- Aux portes du matin
- Donne-moi ma chance
- Le goût de l'eau
- Les idées noires
- Je l'aime encore
- Longue distance
- La lune d'automne
- Si fragile
- La vie en rose

Juno Awards 1994

MUSICACTION a participé au financement des deux productions suivantes mises en nomination lors des Juno Awards 1994:

- Laurence Jalbert
– «Best selling francophone album»

- Stef Carse
– «Male vocalist of the year»

Festival International de la chanson de Granby (25^e édition)

- Geneviève Marin
– gagnante, catégorie interprète

- Denis Richard
– gagnant, catégorie auteur-compositeur-interprète

Gala Interprovincial de l'Ouest (4^e édition, Vancouver)

- Patrick Fillion (Colombie-Britannique)
– gagnant, catégorie interprète

- Marcel Souloire (Manitoba)
– gagnant, catégorie auteur-compositeur-interprète

Cégeps Rock (6^e édition)

- Louise et les Gentils Meussieux
– gagnant premier prix

1. **Nicole Payette**
Directrice générale
2. **Alain Barsalou**
Directeur administratif
3. **Yolaine Juneau**
Gestionnaire des programmes
4. **Martine Lévesque**
Coordonnatrice des programmes
5. **Suzie Champagne**
Secrétaire-réceptionniste



1



2



3



4



5



1



2



3



4



5



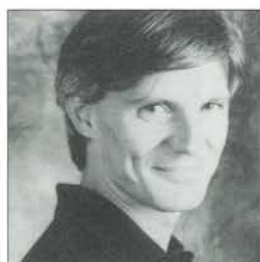
6



7



8



9



10



11



12



13

1. **Michel Gélinas** (président)
Directeur général
Sortie 22
Montréal
2. **André Di Cesare** (vice-président, industrie)
Président
Disques Star Records Inc.
Montréal
3. **Paul-Émile Beaulne** (vice-président, radiodiffuseurs)
Vice-président exécutif
Radiomutuel Inc.
Montréal
4. **Shelley Stein-Sacks** (trésorier)
Vice-président, région du Québec
Ventes et service de radio Sniderman Ltée
Montréal
5. **Lise Aubut** (secrétaire)
Auteur, imprésario et producteur
Vice-présidente, Superstrat Inc.
Outremont
6. **Rosaire Archambault jr.**
Président
Archambault Musique Inc.
Montréal
7. **Michel Bélanger**
Président
Les Disques Audiogramme
Montréal
8. **Diane Juster**
Présidente
Les Éditions par Principe Inc.
Montréal
9. **Daniel Lafrance**
Président
Les Productions Daniel Lafrance
Montréal
10. **Roger Laurendeau**
Directeur de la programmation
Montréal
11. **Ian MacLean**
Directeur de la programmation
CHOM FM
Westmount
12. **Carol Roy**
Directeur musical
CFGL-FM
Laval
13. **André St-Amand**
Directeur de la programmation
CKOI-FM
Verdun

L'année qui se termine a été marquée par le transfert de la gestion des volets de la commercialisation à l'étranger, du développement des entreprises et de la distribution d'enregistrements sonores de musique spécialisée du programme d'aide à l'enregistrement sonore (PADES) du ministère du Patrimoine canadien à FMC, qui administre désormais sept des huit volets de ce programme. Ce transfert permet une meilleure harmonisation dans la gestion de l'ensemble du programme et une augmentation correspondante de son efficacité auprès de l'industrie de l'enregistrement sonore. **MUSICACTION** a ainsi traité 74 dossiers supplémentaires relatifs à ces volets.

Il est remarquable que cette augmentation de la tâche coïncide avec une réduction des frais d'administration de la Fondation. À quelque 393 000 \$, ils représentent une diminution de 18 % par rapport à l'exercice précédent et ils sont en régression depuis maintenant trois ans. Tout le crédit en revient à l'efficacité de son personnel dont le nombre n'a pas augmenté et qui fait ainsi preuve de son grand dévouement envers l'industrie qu'il tente de servir de son mieux en faisant plus avec moins. Elle y trouve vraiment son compte en disposant de cet accroissement de ressources alors que le Ministère fait à l'interne l'économie des frais de gestion que lui coûtait cette administration.

Malgré cette diminution des frais d'administration, la Fondation n'a jamais été aussi présente sur tout le territoire canadien. Ses représentants sont littéralement allés d'un océan à l'autre; du East Coast Music Awards à St-Jean Terre-Neuve, au Gala interprovincial à Vancouver, sans compter Contact Acadie à Moncton et le développement remarquable de l'industrie des régions de l'Atlantique. Il est ainsi notoire que les demandes reçues et acceptées provenant de l'extérieur du Québec aient augmentées et qu'elles continueront de croître dans l'avenir.

Comme le rapporte Statistique Canada, les activités de l'ensemble de l'industrie ont diminué, ce qui a entraîné une baisse des remboursements de prêts par rapport à la performance record de l'année précédente. De plus, comme à FACTOR, les ressources provenant de l'industrie de la radiodiffusion sont aussi en baisse. En conséquence la Fondation a dû réduire les ressources mises à la disposition des programmes d'environ 10 % malgré la compression de ses dépenses d'administration et malgré une ponction dans ses réserves, assez modestes au demeurant. Par contre le nombre de dossiers reçus cette année est virtuellement inchangé (614 vs 617) si l'on fait abstraction de ceux des nouveaux volets. La qualité a été quand même au rendez-vous: neuf disques Or, trois Platine et un Double-Platine.

Cette baisse des ressources est préoccupante. La Fondation se devra de tenter de contrer cette tendance en poursuivant ses démarches auprès des autorités et de l'industrie pour trouver de nouvelles sources de financement et ainsi conserver à la musique francophone canadienne le dynamisme dont elle fait preuve, au Canada et dans le monde entier.

Le président



Michel Gélinas



Le 6 mai 1994

Aux administrateurs de
La Fondation Musicaction

Nous avons vérifié le bilan de La Fondation Musicaction au 31 mars 1994 et l'état des résultats et de l'excédent cumulatif des revenus sur les dépenses de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière de la société au 31 mars 1994, ainsi que les résultats de son exploitation pour l'exercice terminé à cette date selon les conventions comptables décrites à la note 3.

Comptables agréés

31 mars
1994 1993

Actif

Actif à court terme

Encaisse

166 367 \$ 313 584 \$

Débiteurs (note 4)

128 190 6 392

Frais payés d'avance

6 069 2 496

300 626 \$ 322 472 \$**Passif**

Passif à court terme

Créditeurs (note 5)

22 641 \$ 18 191 \$

Engagements (note 6)

Excédent cumulatif des revenus sur les dépenses

277 985 304 281300 626 \$ 322 472 \$

Approuvé par le
conseil d'administration



administrateur



administrateur

	Exercice terminé le 31 mars	
	1994	1993
Revenus		
Contributions FACTOR Musicaction Canada		
Exploitation	1 336 722 \$	1 323 428 \$
Administration	223 265	222 230
Contributions des commanditaires	332 937	448 326
Remboursement de prêts	363 293	569 350
Intérêts	13 972	21 080
	<u>2 270 189</u>	<u>2 584 414</u>
Prêts participatifs, bourses et contributions d'aide	1 903 853	2 165 550
	<u>366 336</u>	<u>418 864</u>
Frais généraux et administratifs	<u>392 632</u>	<u>475 865</u>
Excédent des dépenses sur les revenus	(26 296)	(57 001)
Excédent cumulatif des revenus sur les dépenses au début de l'exercice	<u>304 281</u>	<u>361 282</u>
Excédent cumulatif des revenus sur les dépenses à la fin de l'exercice	<u>277 985 \$</u>	<u>304 281 \$</u>

31 mars 1994

1. Constitution de la société et nature des activités

La Fondation Musicaction a été constituée en date du 9 septembre 1985 en vertu de la partie II de la Loi sur les corporations canadiennes.

La Fondation est une entreprise sans but lucratif qui a pour but de favoriser la production d'enregistrements sonores, de vidéoclips, de tournées à l'étranger d'artistes et de compositeurs canadiens. Elle favorise aussi la commercialisation à l'étranger, le développement des entreprises ainsi que la distribution d'enregistrements sonores de musique spécialisée. À cette fin, la Fondation offre des programmes qui s'adressent aux maisons de disques, aux producteurs, aux artistes, aux éditeurs, aux gérants, aux distributeurs ainsi qu'aux auteurs et compositeurs canadiens.

2. Financement de la Fondation

Les revenus de la Fondation proviennent principalement du Programme d'aide au développement de l'enregistrement sonore (PADES) du ministère du Patrimoine canadien par l'intermédiaire d'un contrat signé entre le gouvernement du Canada et FACTOR Musicaction Canada qui se termine le 31 mars 1998, ainsi que des contributions de radiodiffuseurs-commanditaires et des remboursements de prêts.

3. Résumé des principales conventions comptables

Ces états financiers ont été dressés selon les principes comptables suivants :

Revenus

Les revenus provenant des contributions de FACTOR Musicaction Canada sont comptabilisés en fonction des prêts et bourses accordés tandis que les revenus provenant des radiodiffuseurs-commanditaires sont comptabilisés selon la méthode de comptabilité de caisse.

Prêts participatifs

Les prêts participatifs sont accordés dans le but de financer les coûts directs de l'enregistrement de bandes maîtresses et de vidéoclips, de combler le manque à gagner lors de tournées internationales. Ces prêts doivent être remboursés à même les recettes futures des projets financés par le programme.

Ces prêts portent intérêt au taux de 12 % l'an à compter de la date où la personne ou l'organisme qui a reçu le prêt est en défaut, tel que défini dans les conventions de prêt.

En raison du remboursement incertain des prêts, ceux-ci sont portés à la dépense lorsque les sommes sont prêtées. Le remboursement de ces prêts est comptabilisé comme revenu lors de l'encaissement.

31 mars 1994

3. Résumé des principales conventions comptables (suite)**Bourses et contributions d'aide**

Les bourses sont accordées à des artistes débutants afin d'aider ceux-ci à obtenir des contrats de production de disques ainsi qu'à des auteurs et compositeurs dans le but de produire un nouveau répertoire original. De plus, l'industrie de l'enregistrement sonore peut tirer avantage de contributions d'aide pour prendre de l'expansion sur les marchés étrangers, pour développer leurs plans de financement et de gestion et finalement pour soutenir la distribution des enregistrements sonores de musique spécialisée. Ces bourses et ces contributions d'aide sont portées à la dépense lorsque les sommes sont allouées.

Immobilisations

Les dépenses en immobilisation sont imputées aux résultats de l'exercice dans lequel elles sont engagées.

4. Débiteurs

	1994	1993
FACTOR Musicaction Canada	111 861 \$	- \$
FACTOR	-	302
Taxe sur les produits et services	12 156	6 090
Taxe de vente du Québec	4 173	-
	<u>128 190 \$</u>	<u>6 392 \$</u>

5. Créditeurs

	1994	1993
Frais courus	17 700 \$	16 328 \$
FACTOR	4 941	1 863
	<u>22 641 \$</u>	<u>18 191 \$</u>

6. Engagements**a) En vertu de contrats de prêts et bourses**

La Fondation s'est engagée à verser des prêts et bourses pour une somme totalisant 895 583 \$ (806 471 \$ en 1993).

b) En vertu d'un bail

L'engagement de la Fondation en vertu du bail pour l'occupation de ses locaux s'élève à 7 900 \$ et se termine en juin 1994.

31 mars 1994

7. Événement subséquent

La Fondation a conclu en avril 1994 une offre de location pour l'occupation de nouveaux locaux. Cette entente d'une durée minimale de quatre ans entre en vigueur le 1^{er} juillet 1994 et prévoit le paiement d'un loyer annuel de 31 800 \$.

8. État de l'évolution de la situation financière

Un état de l'évolution de la situation financière n'a pas été préparé, car il n'apporterait pas de renseignements additionnels.

9. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de 1993 ont été retraités pour faciliter la comparaison avec la présentation adoptée en 1994.

	Exercice terminé le 31 mars	
	1994	1993
Prêts et bourses		
Enregistrements sonores	1 303 529 \$	1 689 686 \$
Vidéoclips	294 690	424 137
Tournées internationales	95 491	51 727
Commercialisation à l'étranger	121 643	-
Développement des entreprises	81 500	-
Distribution d'enregistrements sonores de musique spécialisée	7 000	-
	<u>1 903 853 \$</u>	<u>2 165 550 \$</u>
Frais généraux et administratifs		
Salaires et honoraires de gestion	174 301 \$	224 695 \$
Charges sociales	19 840	19 417
Loyer et frais connexes	40 445	37 084
Frais de voyage et de représentation	18 083	27 267
Publicité et promotion	33 433	70 344
Honoraires professionnels	51 400	36 853
Messagerie	13 877	9 701
Frais de bureau	17 456	22 941
Télécommunications	7 059	8 244
Entretien et réparations	3 684	11 973
Assurances	3 893	1 786
Abonnements et cotisations	5 048	4 278
Frais bancaires	536	845
Achats d'équipement	3 577	437
	<u>392 632 \$</u>	<u>475 865 \$</u>